



ATELIER EDESS

16 Novembre 2017

Compte-rendu de l'atelier du 20 octobre



Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



Atelier du 20 octobre - 1

Cet atelier portait sur les données à échanger entre SSIAD et SAAD dans le cadre des SPASAD intégrés, et la faisabilité de faire évoluer ESPPADOM pour les prendre en compte

Matin (10h-12h30) : l'interopérabilité des SI SPASAD

- L'évolution du périmètre d'ESPPADOM au profit de l'interopérabilité des SI SPASAD
- Collaboration SAAD - SSIAD : Liste commune des données à échanger
- Propositions de livrables et calendrier de travail
- Présentation par l'ASIP Santé des travaux : « Interopérabilité des systèmes d'information en santé, focus sur le cahier de liaison »

Atelier du 20 octobre - 1

- l'objectif est de définir les échanges d'informations entre SSIAD et SAAD dans le cadre des SPASAD intégrés
- ces échanges sont pertinents dans le cas où SSIAD et SAAD sont équipés de logiciels différents
- les Fédérations de services à domicile ont établi une liste de données prioritaires et complémentaires à échanger
- le délai est court, la cible étant une première version des formats d'échanges et un guide métier pour fin janvier
- ESPPADOM est un format d'échanges dans le domaine des aides à domicile, peut-on le faire évoluer (et si oui comment) pour prendre en compte les informations relatives aux soins ?

Atelier du 20 octobre - 2

- ESPPADOM est composé de 3 messages : plan d'aide et commande de prestations (ORDER), compte-rendu horodaté de la délivrance des prestations (DELIVERY), facturation des prestations (INVOICE)
- le délai ne permet pas de développer de nouveaux messages, mais sur ce périmètre initial ce ne sera pas nécessaire :
- INVOICE n'est pas concerné car le financement des soins délivrés par les SPASAD est fait à 100% par l'Assurance maladie
- ORDER et DELIVERY doivent être adaptés au soin sur deux aspects :
 - le transport des données souhaitées par les Fédérations
 - la dynamique des échanges, notamment sur l'aspect prévisionnel

Atelier du 20 octobre - 3

Après discussion sur la base des documents présentés, les éditeurs et fédérations présents constatent que :

- toutes les données prioritaires peuvent être intégrées dans ESPPADOM via ORDER, sous réserve de quelques évolutions
- certaines données par nature très complexes (antécédents médicaux, facteurs de risque, ordonnances, éléments pour le suivi paramédical) seront gérées sous forme non structurée, cad des documents au format PDF ou du texte libre
- ESPPADOM ne gère pas actuellement d'objets de type "document joint" et les métadonnées associées => voir dans UN/CEFACT la description XML de documents joints, sinon voir dans CDA
- il faut ajouter dans DELIVERY un attribut précisant que les informations du message sont prévisionnelles pour permettre aux logiciels SSIAD et SAAD de mettre à jour leurs agendas en amont d'une intervention au domicile

Atelier du 20 octobre - 4

Autres points : l'ASIP Santé coordonne au niveau national les travaux concernant :

- le carnet de liaison, en lien avec INTEROP'SANTE et sur la base du standard FHIR/HL7 => EDESS suit ces travaux
- la modélisation des objets de santé => idem
- la sécurisation de l'hébergement des données de santé et de leurs échanges => EDESS rappelle régulièrement les obligations réglementaires

Guide métier :

- contexte, définitions, vocabulaire unifié
 - inventaire des acteurs et des données
 - formalisation de **cas d'usage** d'échange de données via ESPPADOM
- ⇒ **avec la participation des éditeurs pour les situations pratiques sur le terrain**
- ⇒ **objectif : fin novembre 2017 pour une première version**

Document technique sur l'adaptation des messages ESPPADOM aux besoins des SPASAD

- une première version de travail a été diffusée
 - une liste de questions sur les points à approfondir a été présentée le 20/10
- ⇒ **objectif : fin décembre 2017**

Préconisations sur les aspects d'interopérabilité pour la rédaction des CCTP

- incluant le rappel des obligations légales sur l'hébergement des données de santé
- ⇒ **objectif : fin décembre 2017**

Fin du projet à fin janvier 2018 avec intégration des dernières remarques et publication d'une version 1.0 des documents

Mise en œuvre technique

Ce point concerne uniquement les éditeurs de logiciels.

ESPPADOM va évoluer pour prendre en compte les données de soins, mais il ne faut pas que ces évolutions techniques soient imposées aux éditeurs qui ne font que la partie "aide".

Il faut donc préciser que - au moins dans un premier temps - il y aura deux déclinaisons du standard :

- ESPPADOM/aides (le standard actuel pour les SAAD),
- ESPPADOM/aides et soins pour les SPASAD, ne changeant pas la structure des messages, mais ajoutant des blocs de données supplémentaires.